



Compte rendu du Conseil d'Administration des 4 et 5 janvier 2025 à Bourges en présentiel et en Visioconférence.

Membres présents :

Bureau directeur de la FFSc :

- Christian COUVREUR, Président
- Pascal ASTRESSES, Vice-Président,
- Jean-Jacques CAPDEVILLE, Secrétaire Général,
- Thierry HAUW, Trésorier,
- Manuella GRIMAL, Responsable des relations avec les partenaires et les sponsors,
- Quentin MALLEGOL, Responsable des activités jeunes et scolaires,
- Baptiste MOUILLON, en attente de validation,
- Antonin AUBRY, en attente de validation.

Personnel de la FFSc :

- Séverine GRUCHOT, Directrice

Représentants des comités :

- Alsace : Chantal DARDENNE, Présidente,
- Pays d'Oc : Serge DELHOM, Président,
- Bourgogne : Marie-Thérèse FERREIRA, Présidente,
- Pays de la Loire : Ignace BUTY, Président, Visioconférence,
- Champagne : Véronique MOJARD, Présidente,
- Dauphiné-Savoie : Sylvie GUILLEMARD, Présidente, Visioconférence,
- Flandres : Marie-Odile MORELLE, Présidente,
- Paris-Île-de-France-Ouest : Jean-Philippe MAIGNEL, Président,
- Languedoc-Roussillon : Gérard HUSS, Président, Visioconférence,
- Poitou-Charentes : Wilfrid GAUTHIER, Président,
- Lorraine : Jean-François HIMBER, Président DNSC représentant Didier COPPENS,
- Lyonnais : Elisabeth CARREZ, Présidente,
- Normandie : Yves GASNIER, Président,
- Côte d'Azur : Jean-Yves BESNARD, Président, Visioconférence,
- Provence : Annie GRUCHOT, Présidente,
- Val de Loire : Manuella GRIMAL, Présidente,
- Outre-mer et clubs associés : Non représentés,
- Franche-Comté : Pascal BERNIER représentant Anne ALBINI, Présidente,
- Bretagne : Jean-Marc DELCOURT, Président,
- Aquitaine : Odile PIGNET, Présidente,
- Sud-Est Francilien : Yann MELNOTTE Vice-Président,
- Auvergne : Catherine HANIEZ, Présidente,
- Limousin-Périgord : Marie-Dominique JULLIOT, Présidente,
- Var-Esterel : Régis PÉPINO, Président, Visioconférence.

Comité National d'Éthique, de Déontologie et de Discipline :

- Éric MAZOYER, Visioconférence

Groupe de travail post-scrabblorama :

- Jacques LACHKAR, Visioconférence

Commission Statuts et Règlements :

- Brigitte HOURS, Visioconférence.

Autre représentant : Zygmunt GRUCHOT.

Accueil et présentation – Christian Couvreur

Christian COUVREUR, Président de la FFSc, souhaite la bonne année et la bienvenue aux membres présents.

Il cède la parole à Jean-Jacques CAPDEVILLE, secrétaire général, qui souhaite également présenter des vœux particuliers :

« Message de vœux très personnel et peut-être un peu rude.

Merci de ne pas réagir à chaud ni de m'interrompre mais n'hésitez pas à l'occasion à venir me défier en face à face.

Flatté d'avoir été choisi puis élu dans ce Bureau Directeur. J'ai observé depuis deux ans le déroulement des différents conseils d'administration et assemblées générales et leurs incidences. Voici ce que j'en ressens.

Premièrement, beaucoup de discussions interminables et stériles qui ne débouchent sur aucune solution et créent la confusion. Et, pour ce qui concerne la dernière assemblée générale (novembre 2023) un « triste spectacle ».

Deuxièmement, à l'instar de la situation en Corée du Nord, constat que certains comités vivent une dictature, certes non violente, mais dont le pouvoir persuasif n'est pas mis à profit pour le développement de l'activité.

Troisièmement, les attaques parfois violentes et les critiques non constructives sont blessantes car, en ce qui me concerne, je mets toute mon énergie au service de tous et j'insiste sur le mot « TOUS ». Oui, nous sommes, je suis au service de l'ensemble de la Fédération.

Ainsi, mes vœux pour cette année, refoulez quelque peu vos egos, adoucissez vos paroles et mettons-nous tous à l'œuvre sereinement avec plus d'écoute et de partage. »

Point sur l'organisation des travaux du Bureau Directeur – Christian Couvreur

Pour donner suite aux décisions prises lors de l'assemblée générale à Aix-les-Bains sur les statuts nous passons au vote pour intégrer les deux personnes suivantes :

Intégration Antonin AUBRY

- Contre → 0
- Abstention → 1
- Pour → 34

Intégration Baptiste MOUILLON

- Contre → 0

- Abstention → 1
- Pour → 34

Point sur l'organisation des Championnats de monde 2025 – Christian Couvreur

Point sur les changements de Responsables dans les Comités et les Ligues – Christian Couvreur

Vote sur les réaffiliations des clubs gérées par les comités

- Contre → 0
- Abstention → 0
- Pour → 35

Point sur la situation du Comité B – Christian Couvreur

Il s'agit de faire :

- Un retour sur l'analyse des avocats concernant JTG, et sur la situation des autres associations : SPO et ALT ;
- Donner les explications du changement de lieu pour le CDF 123 2025 ;
- Identifier d'autres organisations avec le Comité B.

Serge DELHOM, Président du comité Scrabble en Pays d'Oc, présente le fonctionnement des différentes associations partenaires de ce comité. Il fait également une présentation des analyses financières réalisées pour ces entités.

En Flandres, c'est le comité qui gère tout, et également les activités annexes. Il n'y a pas une association derrière, telle que JTG, pour soit se faire du bénéfice ou des pertes, mais s'il y en a, que ce soit le responsable de l'association qui les prenne à son compte personnel.

Une question est posée pour savoir qui sont les avocats fiscalistes auxquels on fait référence, et qui les a mandatés ? Est-ce la FFSc ou le comité SPO ?

« C'est le cabinet comptable qui suit l'association, qui estime que par rapport à la critique, il va falloir s'armer d'expertise au niveau bancaire avec des avocats fiscalistes. Le cabinet comptable nous a proposé de contacter l'étude Mazars constituée d'une centaine d'avocats, et dont trois avocats fiscalistes qui nous ont suivis pendant plus d'un an. On a fait des réunions en présentiel, mais aussi en visio, Christian, Pascal et Jean-Marc ont été associés, ont posé toutes les questions, et après il y a eu des textes qui sont sortis avec des préconisations qu'on a suivies et des évolutions. L'évolution, le texte définitif se résume au fait qu'on fait deux couleurs de chichipompons pour distinguer l'activité commerciale et l'activité récompense. Nous sommes en conformité avec le fonctionnement légal proposé par l'État français, donc il n'y a pas de soucis, on collabore au niveau de certaines associations pour organiser des festivals. Quand c'est à Tournefeuille, il y a trois entités, et quand c'est ailleurs qu'à Tournefeuille, il y a deux entités. Parfois, il n'y a que le comité régional de Scrabble, et parfois uniquement JTG lorsqu'il n'y a pas de tournoi de Scrabble dans les festivals.

C'est un ensemble, dont je suis le président et j'initie aussi des passerelles, que je revendique et dont je suis fier. Les joueurs qui viennent sur nos manifestations renvoient de bons échos, c'est ça l'essentiel. Nous avons besoin d'une certification, d'une expertise, on l'a faite et cela nous a coûté très cher.

Maintenant que le travail est fait, on peut travailler en toute clarté. Je suis prêt à répondre à vos questions. »

La question porte sur le fait que Serge DELHOM est à la fois président des deux associations SPO et JTG et qu'il ne peut se contrarier entre les deux entités. Tout comme d'autres sont présidents de comité et de club.

« JTG n'a pas de salariés. Les différentes prestations sont réglées comme par toute association, avec les bénéfices réalisés avec JTG pour ce qui concerne JTG et avec le comité SPO pour ce qui concerne le comité.

Le problème porte sur les « chichipompons » monnaie virtuelle destinée exclusivement à régler des épreuves ou acheter des produits locaux proposés par JTG. Ce fonctionnement est accepté par les personnes qui viennent sur les festivals et sont pris en charge à 100% (logement, restauration, frais kilométriques à hauteur de 60 « chichipompons »).

Ils acceptent ces conditions quand ils viennent arbitrer sur un festival. C'est annoncé à l'avance, donc ils ne sont pas obligés d'accepter de venir. Ce sont les conditions et ils ont un forfait kilométrique qui est, quelle que soit la distance kilométrique, de 60 chichipompons.

La valeur d'un « chichipompon » est de 1€uro, mais il y a des « chichipompons » de 10 €uros, de deux €uros.

Un arbitrage sur le comité SPO, c'est 8 €uros la partie.

C'est un système de fidélité qui est aussi reconnu par les collectivités qui soutiennent les associations et qui nous versent des subventions parce qu'on a ces chichipompons, parce que ces chichipompons font aussi travailler le commerce local. On revendique les circuits courts, les produits de qualité et la défense de l'emploi.

Concernant les subventions, il est indiqué dans le projeté que JTG n'a reçu aucune subvention depuis deux ans.

Le chahut des deux dernières saisons a gelé le versement des subventions sur l'association JTG.

Ceci ça va être corrigé grâce au recrutement sur le comité SPO et sur l'ALT de Marie Clavière, bien connue au niveau de la fédération. Elle a été embauchée sur SPO à raison d'une heure par mois que l'on vient à partir du 1er octobre de passer à 5 heures par semaine.

Les bénéfices générés ne servent pas à faire des bénéfices mais à servir à la promotion du Scrabble. On veut monter en puissance comme le font les échecs d'ailleurs, parce qu'il y a des dizaines de permanents dans les régions pour faire la promotion du Scrabble. Nous souhaitons augmenter le volume horaire de Marie. Elle est aussi salariée depuis le 1er octobre de l'ALT où on vient de développer un concept d'école de Scrabble où Marie a une douzaine d'élèves. Nous avons adopté la tarification des échecs et les gens n'ont pas rechigné à payer une cotisation à 155 €uros pour l'année pour venir suivre des cours de Scrabble.

Marie, est là pour assurer la promotion du Scrabble et pour la gestion administrative, pour aller chercher aussi les subventions. Un comité est lourd à gérer et si on veut s'en donner la

peine par rapport au Scrabble scolaire, il faut développer des moyens, ce qui explique cette philosophie de gestion des « chichipompons » et des festivals JTG.

Cela sert à financer l'association pour la promotion du Scrabble, des échecs et nous au niveau de JTG, cela nous apporte 400 jeux de société dont le Scrabble et les échecs et bientôt le Tarot.

Autrefois il existait la CLE (Confédération des Loisirs et des sports de l'Esprit) qui était active dans notre région à l'époque de la région Midi-Pyrénées. Seul c'est difficile mais l'alliance de tous ces jeux fait que cela se passe bien et moi à l'image de ce qui se passe à Tournefeuille, je porte 10 salariés prestataires et ça marche. Je ne peux pas faire uniquement avec le comité régional de Scrabble. Je suis sur un autre volume d'activités, je porte d'autres activités et d'autres salariats et on ne peut pas gérer bénévolement à cette échelle associative. »

Une question est posée concernant l'analyse des comptes des associations et la saison sur laquelle porte cette analyse.

« C'est une analyse globale, la comptabilité étant en panne au niveau de JTG, elle n'est suivie que pour le comité régional de Scrabble. Il fallait une approche d'experts pour s'assurer que JTG ne serait jamais requalifiée en tant qu'entité commerciale et nous sommes bien dans un fonctionnement associatif avec des règles respectées qui ont été certifiées par le cabinet Mazars et acceptées par le cabinet comptable qui prend maintenant la comptabilité de JTG. »

Deux questions dont la première concerne la démission de Brigitte DELHOM du poste de trésorier du comité SPO. Patricia BARALDO qui a pris sa suite est également partie. Pourquoi ? Elle s'est aperçue en prenant la comptabilité qu'il y avait des failles dans cette comptabilité peut-être même des malversations ?

Pour faire écho à tous les bruits qu'on peut entendre ici ou là, deuxième question qu'est-ce qui a provoqué le bannissement de madame Lucette DELMAS de JTG ?

Une procédure judiciaire engagée par rapport à ça. Mais quelle procédure judiciaire ? L'association a posé plainte contre qui ?

« Contre madame Lucette Delmas. »

Le document du dépôt de plainte doit être fourni.

« La plainte porte sur l'utilisation du fichier des adhérents de JTG et donc il y a eu de la délation de manière répétitive. Le cabinet comptable nous a demandé de déposer plainte et nous l'avons fait. La banque également puisque nous avons une assistance juridique et qu'il fallait stopper à un moment donné ce parcours. »

Madame Lucette DELMAS attend toujours la convocation qui ferait suite à un dépôt de plainte.

« Ce dépôt de plainte a stoppé toutes les diffusions sur internet répétitives qui étaient nuisibles au fonctionnement associatif. Chacun est libre dans la vie d'être contre une organisation et de l'exprimer mais il faut le faire par des voies respectables démocratiques comme les conseils d'administration, les AG ou les réunions mais pas de manière sauvage sur internet c'est cela qui a été dénoncé. »

Une intervention concernant le fait que le comité est un peu laissé de côté par rapport aux autres associations et que certains clubs se sont expatriés, notamment le club de Graulhet. On note également une baisse des effectifs au niveau du comité et une baisse de participation au niveau des épreuves nationales ou internationales.

« Ceci est considéré comme un jugement de valeur. Il faut assister aux A.G du comité SPO qui bénéficie d'un soutien massif des clubs, des membres du bureau et du conseil d'administration. Une assemblée générale vient de se tenir où les gens s'expriment font part de points de vue, posent des questions auxquelles des réponses sont données. Il y a une activité tout à fait normale et une multiplicité d'épreuves de proximité. On note que l'activité du comité B est suivie et son président s'en félicite. »

Pour les assemblées générales quelle est la personne qui envoie les convocations à tous les licenciés ?

« C'est actuellement le président qui s'en charge, cette fonction sera dévolue ensuite à Marie CLAVIERE. »

Toutefois il semble que certaines personnes n'aient pas reçu cette convocation.

« Elles ont envoyées systématiquement à tous les responsables de club et membres des bureaux des clubs, à eux pour charge de diffuser. Ceci figure également sur le site web du comité. »

Nous en venons au changement de lieu pour le Championnat de France 2025.

Par rapport à ce qui a été relaté précédemment pour ceux qui se posaient des questions ils commencent à comprendre parce que le problème est que c'est toujours la faute des uns ou des autres mais jamais la faute de M. DELHOM. Ceci est dommageable car beaucoup de travail est fait mais rien ne paraît jamais très clair. Le fait de diriger plusieurs associations est également dommageable et une indépendance du comité SPO est souhaitable. Le côté un peu flou des « chichipompons » et le terme commercial auquel il faut faire attention car il y a des limites. En termes de développement tous les discours sur JTG qui participent au développement ne peuvent être considérés comme une réussite car le comité B n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être avec le nombre de licenciés qu'il y a.

Il a été apporté des réponses M. DELHOM se considère comme atypique et le revendique. Il a un réseau de collectivités, d'élus qui le soutienne parce qu'il est justement atypique et fait des choses qui ne sont pas la vocation du comité régional de Scrabble dont la vocation est de faire la promotion du Scrabble. « Depuis 10 ans nous fonçons dans le mur avec un comité qui est très rural, des personnes qui prennent de l'âge, des clubs qui sont ouverts à 14h et qui ne se renouvelleront pas et qui un jour fermeront, comme dans d'autres comités régionaux. »

« C'est par rapport à cette situation que Marie CLAVIERE est embauchée, elle est enseignante, prof agrégée de l'éducation. Elle a jeté l'éponge de l'éducation nationale et a été embauchée depuis 2021. Elle s'occupe du concours de scrabble scolaire qui a besoin d'être soutenu.

Nous avons perdu beaucoup de licenciés mais on relève le challenge. Les bénévoles qui m'entourent dans les trois associations ne veulent pas que je m'en aille pourtant je m'en irai un jour et j'espère que je pourrai m'en aller quand on aura bien confortablement assis le poste de Marie et d'autres postes salariaux qui à l'image des échecs je le répète peuvent faire fonctionner plus sereinement les associations. Les prochaines élections prévues en 2026 pour SPO et JTG me maintiendront ou pas à ces postes, pas de décision prise pour le moment. »

M. DELHOM pense qu'on le pousse à démissionner de certains postes qu'il occupe.

Tel n'est pas le propos.

Un adhérent de Scrabble quel qu'il soit doit être écouté. Beaucoup de personnes ont des ressentis et un bénévolat s'est désengagé. Certaines personnes du comité Pays d'Oc sont bloquées et craignent de parler.

Le problème vient de la façon de s'exprimer de M. DELHOM qui parle et a fait douter pour l'obtention du Championnat de France. Le rapport d'honnêteté du départ a été maintenu tant que l'on est resté sur le but économique. Puis on a discuté sur le nombre de places cela fait partie des discussions et l'on essaye de se mettre d'accord. Mais on a senti que M. DELHOM voulait faire à sa guise même si la FFSc était là pour gérer. Le bureau fédéral et l'organisation des tournois ont été critiqués par la prise de décision de retirer le CDF à Tournefeuille. Le rapport de confiance n'était plus là.

Ces éléments nous ont conduits à réécrire un cahier des charges solide pour verrouiller l'organisation des Championnats de France ainsi que d'autres épreuves.

Pour les personnes qui avaient déjà opéré des réservations aériennes ou hôtelières, la FFSc s'engage à assurer le remboursement des frais d'annulation non pris en charge par les divers organismes.

Le prochain Championnat de France (2026) est en étude en région Île-de-France.

Validation de la nouvelle version du Règlement Intérieur – Christian Couvreur & Brigitte Hourtal

Brigitte nous propose l'examen d'une version révisée du règlement intérieur. La version actuellement applicable est celle datée du 15 mars 2020. Pour mémoire les statuts révisés ont été adoptés lors de l'assemblée générale fin octobre à Aix-les-Bains, dans le cadre d'une AGE.

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises de façon à mettre le règlement intérieur en cohérence avec les statuts qui ont été adoptés à Aix et notamment supprimer des dispositions qui étaient devenues obsolètes, d'en ajouter d'autres au contraire qui soit complètent les statuts, soit prennent en compte des considérations nouvelles, comme les conséquences de la loi citoyenneté qui donne des droits nouveaux aux mineurs, ou le droit à l'image.

Le document vous est présenté sous une structuration beaucoup plus ordonnancée, en paragraphes, sous paragraphes, avec des titres et des contenus beaucoup plus courts. Ce qui facilite la lecture et la recherche d'informations. Cette version vous l'aviez reçue le 15

décembre pour un examen, vous aviez un délai de 15 jours pour présenter soit des observations ou poser des questions.

On en vient aux questions de Gérard HUSS, qui portaient sur l'article 2.2. L'article 2.2, est un article qui traite des conditions d'affiliation, l'affiliation des personnes morales, il est écrit dans cet article que, lors de la première année d'affiliation, les clubs, en dehors des clubs scolaires, doivent compter 5 membres minimum. Ceci n'était pas écrit et nous l'avons formalisé. Gérard posait une deuxième question dans cet article, où on avait écrit que tout club qui ne renouvellerait pas serait radié. Une date limite est proposée pour cadrer ce renouvellement à fin avril, mais ne fait pas unanimité. Il est proposé de modifier l'article comme suit « l'affiliation des clubs est reconduite tacitement chaque année et se concrétise par une cotisation annuelle payable avant le 31 décembre ». Cette mesure implique que ce sont les comités qui assurent le paiement des cotisations et se mettent en rapport avec leurs clubs.

La deuxième remarque de Gérard, concerne l'article 4.3 qui traite de la représentation des comités et ligues à l'Assemblée générale. Effectivement, sont notées pour les ligues la Corse, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Réunion. À juste titre, il est proposé d'ajouter Mayotte au cas où il s'y créerait quelque chose, et ceci est acté.

Pour les ligues il est admis un représentant et le président ou son délégué.

L'article 6.2.1, où on parle d'un des rôles et prérogatives du Conseil d'administration de la FFSc. Le contenu a été classé en cinq catégories : calendrier, budget finance, direction nationale, comité et ligue, et gouvernance. Dans cet article le terme « adopte » est préféré aux autres proposition ou écrits actuels.

Une autre remarque porte sur l'annexe du règlement intérieur, sur le fait que les loisirs peuvent jouer en Open les simultanés permanents et les simultanés de France, ce qui est actuellement paramétré dans DupliTop9, leurs résultats ne sont pas envoyés. Pour les arbitres n'ayant pas de licence Premium une demande a été communiquée aux informaticiens qu'uniquement pour les parties clubs une saisie libre sur le nom de l'arbitre puisse être effectuée. Cette mesure est proscrite sur les tournois et festivals.

D'autres demandes de précision interviennent alors que les documents ayant été envoyés assez tôt pour analyse et remarques à faire parvenir pour le 31-12-2024. Il semble que ces consignes n'aient pas été respectées et que nous devons refaire un travail normalement dévolu à la commission idoine.

Cette remarque est considérée comme non démocratique

Suite à ces discussions stériles l'article 5-7 incriminé est laissé en l'état.

Sur la dernière page, la n°19, l'article 14, parle du droit à l'image. Il est important d'avoir ajouté cela et notamment la petite phrase par rapport au droit à l'image des enfants.

Il y a beaucoup d'activités qui regroupent des jeunes et il est regrettable que dans les courriers transmis par la DNSJS pour le concours des écoles et peut-être même pour le championnat de France scolaire, il n'y ait pas le choix des parents de dire oui ou non au droit à l'image. Certains ajoutent la possibilité d'une réponse négative.

Validation de la nouvelle version du Règlement Intérieur

- Contre → 0

- Abstention → 0
- Pour → 35

Réflexions sur l'évolution de l'AG fédérale – Bureau directeur & Jean-Marc Delcourt

On a commencé à réfléchir sur une première possibilité de décorrélérer le temps comptable et financier du temps d'activité en arrêtant les comptes à fin juin alors que la saison s'arrête à fin août.

Séverine et le commissaire aux comptes nous ont répondu que ce n'était pas très pertinent de décorrélérer les deux calendriers et que même en rajoutant juillet et août, ça ne permettrait pas forcément, étant donnée la période, d'avoir des documents plus précis. Nous avons le droit de faire l'Assemblée Générale six mois après la fin de la saison et donc de décaler l'Assemblée Générale en début d'année où il y aurait une partie d'Assemblée Générale et une partie CA. Ceci pose une autre question, les représentants des comités. La représentativité des comités n'a pas évolué depuis des années et n'est plus forcément adaptée à notre façon de fonctionner et au nombre de licenciés qui sont représentés dans chaque comité, sachant que le nombre de licenciés d'un comité peut varier de 300 à plus de 1.000.

Il faut retravailler sur la représentativité des comités sachant que le représentant naturel d'un comité, c'est son président qui pourrait avoir un nombre de voix ou de mandats, différents en fonction du nombre d'adhérents, de licenciés, à une date donnée.

Cette date pourrait être le 31 décembre. Voilà une des premières pistes de réflexion. La commission travaillera sur cet aspect-là pour voir ce qui est faisable ou pas.

Ceci peut avoir des impacts sur une nouvelle version de statut et/ou de règlement intérieur, et si l'on apporte des modifications, Toute nouvelle version devra être validée par les instances idoines.

On doit également travailler sur le contenu. Qu'est-ce qu'on met dans une AG ? Qu'est-ce qu'on met dans un CA ?

Cela nous donnerait plus de temps pour préparer l'Assemblée Générale et faire quelque chose de plus complet et répondant aux attentes de tout le monde.

« Comme je l'ai dit lors de l'AG ainsi que dans mon commentaire, je n'ai jamais vu dans 42 ans de banque, clôturer un bilan le 31 août et être capable, le 31 octobre, de faire un détail très précis et une analyse très judicieuse en bout de deux mois. »

« Je comprends fort bien que le commissaire au compte ou l'expert-comptable ne soit pas en mesure de délivrer les documents sans faire une course contre la montre. Je trouve difficile voire impossible d'effectuer cette analyse en continuant de clôturer nos comptes au 31 août. Il faut bien faire la différence entre Assemblée Générale et C.A. »

Nous ne souhaitons plus revivre ce qui s'est passé lors de l'AG de 2024, bien qu'il y en ait eu « des pires ».

Ces Assemblées Générales ne permettent de toute façon aucun débat et n'intéressent pas grand monde. Les délégués présents doivent être élus dans leur comité respectif.

C'est pour cela que nous avons proposé qu'il y ait un groupe de travail qui se monte ou que ce soit la Commission qui travaille sur le sujet et donne un résultat au mois de juin. Faire des propositions qu'on ait le temps de discuter et revoir aussi notre mode de fonctionnement.

Personne n'est ressorti de la dernière Assemblée satisfait et certains ont été fortement marqués. Efficacité piètre, et même des délégués sont ressortis de la salle en disant « plus jamais ça. »

Une idée d'organiser l'A.G. en février à Vichy est émise car la période de six mois après la clôture des comptes ne serait pas dépassée.

Il y a des règles spécifiques pour la tenue des AG en visio qui est très réglementé. Cela entrera dans le cadre de ce que la commission devra étudier. Autant il est facile de faire un CA en visio, pour une AG c'est différent.

L'idée de donner plusieurs mandats en fonction de leur nombre de licenciés aux présidents de comité est trouvée réductrice.

Il n'y a pas que les présidents de comité qui prennent ou qui ont pris dans le passé la parole lors des AG, et les délégués non présidents n'ont pas forcément la même vision ni le même discours que leur président.

La participation en public est importante lors de l'AG. Le bureau directeur précédent a explosé suite à une fameuse AG en visio pour cause de Covid, où ceux qui l'ont vécue l'ont vécue très mal, au point de démissionner. Donc, il faut faire attention avec les visios et avec ce qui peut s'y dire et la modération qui y est faite.

Un des inconvénients d'organiser l'AG à Vichy en février pose un problème puisqu'on réalise ce festival sur deux sites distincts. Comment on fait pour faire une AG dans ce contexte ?

Tous les scénarios possibles qu'on vient d'aborder seront analysés.

Brigitte sollicitera les membres de la commission, organisera et écrira un cahier des charges avec tout ce qui vient d'être dit et noté.

La présence de Séverine est de toute façon indispensable et elle y sera étant membre de droit. Séverine tient à préciser qu'une autre solution serait de la libérer totalement de la gestion des licences en l'automatisant au maximum sur le site fédéral. Ceci lui dégagerait du temps pour que les comptes soient prêts pour Aix-les-Bains.

D'autres personnes peuvent nous aider, notamment Jean-Luc ROUX qui nous a proposé ses services pour intervenir ponctuellement sur des sujets de contrôle, de comptabilité, etc.

Affaire Alexander Guilbert – Christian COUVREUR

Vous avez tous été sollicités directement et indirectement dans les clubs pour le recevoir pour présenter sa nouvelle association de jeux de lettres, la Compagnie Française des Joueurs et Joueuses de Lettres, CFJL. Elle n'a pas de nom de fédération mais se veut être une, avec tous les statuts qui y ont été présentés. Alexander voulait qu'on cautionne cette création d'association de jeux de lettres en France mais également sur le plan international et qui regroupe plusieurs clubs sur différentes activités.

L'essentiel de l'activité, c'est du scrabble et dans ce domaine seules la FFSc et la FISF ont des accords avec Larousse et avec Mattel, sociétés qu'il n'a pas contactées.

Alexander souhaitait déjà intervenir à l'AG pour faire part de ses idées mais aussi faire part de ses griefs vis-à-vis du bureau, de ses problèmes personnels et de ses recherches d'argent. Il avait demandé de publier un document de 8 pages relatant tous ses problèmes personnels, ses griefs vis-à-vis du bureau, vis-à-vis de certaines communautés, vis-à-vis de certaines activités.

Christian lui a dit qu'il ne pouvait pas cautionner. Il ne lui interdisait pas de parler de son association, de ses activités sur les réseaux.

Alexander a envoyé par courriel les statuts qui ont été écrits pour cette nouvelle association, et qui sont disponibles sur Internet, sur son site, si vous n'avez pas été contacté.

Un comité de gouvernance a été créé composé de quatre personnes. Pour l'instant différents types de disciplines figurent dans l'association et des licences loisir et premium à 16 et 48 euros sont proposées.

Des bons d'échange ont également été créés et une cagnotte a été lancée sur Internet pour l'aider à démarrer son activité.

Il a envoyé un courrier à la FFSc en s'engageant à ne pas la concurrencer en 2025 et 2026. Il souhaite proposer aux autres fédérations de scrabble francophone son projet mais ceci sans en avoir préalablement référé à la FISF, qui en a été informée par Christian.

Il se propose de contacter les clubs du comité Lyonnais et d'ailleurs, où des épreuves sont notamment organisées en France, mais un refus lui est opposé.

Il est en ce moment au festival de Dunkerque où il souhaite présenter son projet. L'autorisation initiale qui lui avait été accordée est retirée aussitôt.

Au vu de tous ces éléments une communication commune FFSc/FISF va être diffusée rapidement, certaines échéances notamment le Simultané Mondial, arrivant à grands pas.

Fin de la première journée

Deuxième journée

Nuitée supplémentaire prise en charge par le CA si la distance est supérieure à 400 kms

- Contre → 0
- Abstention → 1
- Pour → 30

Nouvelles versions des Championnats de France – Jean-Marc Delcourt

Le comité Provence demande que l'on revienne sur ces nouvelles versions après les deux premières années de tests.

Les nouveaux règlements ont été mis à jour et validés en CA fin août 2024 en modifiant un certain nombre de choses par rapport aux premiers retours.

De nouveaux retours sur les quotas, notamment pour les VDR ont été exprimés. Une mise à jour du document du règlement pour les VDR sera faite avec la commission dans la deuxième quinzaine de janvier.

Il est demandé au comité Provence de compléter sa demande et de préciser si de nouvelles remarques ou demandes d'évolution ont été exprimées.

Effectivement pour donner suite à la décision prise en 2023 ce changement était lancé à titre expérimental et un retour de ce titre expérimental serait souhaitable, car dans le comité Provence les qualifications des séries 4 se retrouvant enfermées dans leur série 4 ne conviennent pas.

Y a-t-il un retour d'expérience ? Allons-nous continuer sur le même schéma en modifiant des quotas de sélection ? En Provence moins de 50% des licenciés ont participé ne trouvant plus l'intérêt d'essayer de se qualifier pour la série supérieure. Ceci semble refléter l'avis général mais un avis global sur les autres comités serait bienvenu.

Ce qui ressort des sondages effectués auprès des joueurs, c'est le manque d'intérêt, de motivation et de satisfaction sur ces journées indépendantes de qualification. Alors qu'avec les phases successives, les joueurs avaient un enjeu supplémentaire.

Les joueurs sont conscients qu'ils ne seront pas tous champions, à quelques exceptions près. Le but n'est pas de participer au championnat de France, mais de montrer des progrès ou des compétences pour se qualifier, satisfaction dont les joueurs sont privés.

Un open était prévu sur toutes les épreuves, nous allons montrer dans un tableau préparé par Joan CONTROU, la participation aux différentes épreuves.

La première raison du changement, qu'il ne faut pas oublier, a été de dire qu'on arrêterait de faire des championnats où n'importe qui, quel que soit son niveau, était qualifié. Ce qui signifie qu'on avait des championnats où certains comités avec de gros quotas de joueurs avaient du mal à trouver des gens pour jouer. Nous avons entendu parler d'une qualification pour une série supérieure dont on ne comprend pas la signification. Les championnats de France sont désormais distincts, le championnat des séries 4 a été créé, et ce championnat de France n'est

pas remis en cause. Ce qui n'a pas été perçu, c'est l'intérêt de passer trois journées et un comparatif avec l'ancien système sera fait pour expliquer un petit peu les différences entre les deux.

Le nouveau système permet à des joueurs qui ne sont pas forcément intéressés pour aller à Vichy de se mesurer en plus de leur série respective à d'autres séries pour jauger leur niveau d'évolution.

N'oublions pas qu'il y a 1.200 joueurs qui vont régulièrement à Vichy, 1.500 avec le croisement de tous les championnats. Ce qui fait que sur un total de 15.000 licenciés, plus de 10.000 personnes ne vont pas à Vichy.

Si l'intérêt est boudé par les séries 4, nous allons essayer de comprendre pourquoi les séries 3 ne jouent pas, et beaucoup ne vont pas forcément à Vichy, c'est l'occasion de se jauger avec un maximum de joueurs et dans ces compétitions par centre on a le meilleur rapport qualité-prix pour ainsi dire.

Les explications de départ ont peut-être été mal transmises, cette formule permet à tous les joueurs de pouvoir jouer près de chez eux et est intéressante en termes de classement, de rapport de points, etc.

Nous allons expliquer à nouveau que l'on qualifie beaucoup moins de monde et il y a sûrement des choses à revoir en termes de quotas. Ce fait est que certaines personnes qui se qualifiaient auparavant ont plus de mal avec cette nouvelle formule.

Il faut donc revoir certains quotas, notamment, pour les VDR, qui sont notre point faible sur l'organisation car nous avons : les catégories d'âge et les séries.

Cette réforme a permis de monter des championnats différents.

L'effectif des séries 4 est de plus de 1.700 ou 1.800. Nous faisons maintenant quatre championnats contre un auparavant. Celui-ci des séries 4 était plus ou moins ignoré, noyé dans les autres championnats des séries 1, 2 et 3, et on se souvient rarement du champion de quatrième série.

Revenons sur l'ancienne formule dans laquelle il y avait trois phases, avec une première phase où jouaient les séries 5, 6 et 7.

Le fait que l'on fasse jouer un petit peu plus tard les séries 7, mais aussi les 5 et les 6 est une bonne chose. L'ancien système éliminait systématiquement 50% des joueurs, donc, pour un cinquième série qui ne jouait pas bien la phase, il ne pouvait pas aller plus loin. Si de plus il ne se déplace pas, en termes de motivation, ce sera compliqué pour lui d'essayer de prendre des points.

L'avantage de ce nouveau principe permet de programmer l'arbitrage.

Ceci a été un débat important sur l'organisation de l'arbitrage car les premières séries arbitraient les 5, 6, 7, il y avait des problèmes à la phase 2 dans l'attente des qualifications du

premier tour, et on espérait que les arbitres sur lesquels on comptait ne soient pas dans les qualifiés.

Pour ceux qui vont traditionnellement à Vichy et qui nous en parlent, c'est le côté open où la personne peut maintenant jouer ce qu'elle veut sur toute la semaine qui intéresse, bien que les représentants des comités n'aient pas tous fait état de ce fait.

Le barrage est essentiellement un barrage de temps. Le passage en 2 minutes est jugé trop rapide par certains joueurs.

Le problème ne réside par essentiellement sur le temps de jeu mais sur le nombre de qualifiés. L'essence du projet est de faire reconnaître un championnat par série et par paliers dans les séries. La création de paliers n'est pas anodine. Si nous avons des 4A, des 4B, des 4C et des 4D, c'est parce qu'il y a des différences de niveau chez les joueurs.

Cette nouvelle formule n'a pas engendré une chute de participation annoncée par certains, même si la première année, l'information et la diffusion sur ce type de championnat sont venues un peu la troubler, mais il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur ce point.

Pour faire un constat global de cette réforme, sont contents ceux qui peuvent jouer un peu plus. Nous n'avons pas eu de problèmes d'arbitrage supplémentaires. À Vichy se disputent tous les championnats, à part le championnat 1-2-3 certaines années, et peuvent être modulables avec les Opens. Mais le nombre de places maximum à Vichy est à 1.230.

Cette période de test est globalement positive même si elle n'est pas assez importante mais elle contribue à un plus grand brassage. Les prochaines saisons apporteront une meilleure lisibilité.

Les joueurs ont ressenti une incompréhension sur la première saison, qui se corrige pas à pas, mais un effort de pédagogie reste à faire sur l'appellation des phases proprement dites, les appellations actuelles ne donnant pas une bonne image à donner à ces épreuves. Ces appellations conduisent les joueurs non concernés dans une qualification de s'en désintéresser. L'effort de pédagogie permettrait d'accroître la participation sur ces épreuves et permettrait de participer à toutes les phases, phases qui doivent devenir des tournois majeurs. Le terme « qualif » semble ne pas convenir et pourrait être en sous-titre, il faudrait utiliser des dénominations plus rassembleuses comme Le Tournoi d'Octobre ... Il faut y réfléchir.

Ce système, outre le fait qu'il procède à un plus grand brassage des séries, doit à terme contribuer à un plus grand financement de notre fédération, car s'il y a plus de participants, cela conduit à plus de finance pour les clubs organisateurs, les comités régionaux et la fédération qui doit s'enorgueillir d'une telle réussite.

La pédagogie semble être un point important, notamment pour mettre en exergue qu'il y a des Opens sur toutes les phases qualificatives.

Les variations de participation sur les Qualifications des séries 4 sont très inégales en fonction des comités.

Par ailleurs, nous avons changé d'époque et la période COVID a modifié le comportement des joueurs et leurs habitudes de consommation en termes de loisirs. Les possibilités de participer à des compétitions lors de séjours de simultanés sont peut-être plus attractives.

Concernant les séries 1, 2, et 3 nous avons apporté quelques modifications en permettant à des joueurs déjà qualifiés aux championnats du monde d'être exonérés de participer à la qualification.

Retour sur Aix 2024 – Christian COUVREUR

Je vais vous présenter un bilan sur le changement de mode de fonctionnement au niveau d'Aix-les-Bains.

Sur les années précédentes, l'Office de tourisme gérait l'organisation pour nous à Aix-les-Bains. Les subventions de la mairie étaient gérées par l'Office de tourisme qui assurait les relations avec l'ensemble des acteurs et payait l'ensemble des acteurs directement. Il y a eu un changement en 2024, changement apporté dans d'autres mairies aussi pour plus de transparence et de suivi des subventions qui sont allouées aux associations. Depuis 2024, la mairie reprend tous les contrats avec les associations comme nous, et nous verse directement une subvention. Nous devons donc gérer les relations avec l'ensemble des acteurs locaux. Cela donne plus de travail au niveau de l'organisation, et des permanents. La mairie d'Aix-les-Bains nous a donné une subvention de 45.000 euros, à justifier quant à son utilisation. Chose importante, ce n'est pas une subvention, mais une non-facturation, la mairie nous ayant offert près de 88.000€uros de non-paiement de la location du palais des congrès et de la rémunération des agents de sécurité. Ce qui représente un investissement de la mairie d'Aix-les-Bains, assez important, donc 45.000€ plus 88.000€.

Bien entendu, ceci n'est pas un bilan complet d'Aix-les-Bains car tous les éléments et les factures ne sont pas encore arrivées.

Post Scrabblorama – Christian Couvreur & Pascal Astresses, avec Jacques Lachkar

Pour ce qui concerne Scrabblorama, c'est un sujet qui tient à cœur et légitimement à de nombreuses personnes. Certains y ont un attachement particulier à cette revue et ont été biberonnés en démarrant le Scrabble avec Scrabblorama depuis 47 ans.

Le numéro 1, est daté de mai 78, le dernier numéro, le numéro 511, a été publié en décembre 2024. Depuis les débuts on a évolué à la fois sur le format, la pagination, la couleur de papier. Tous les numéros anciens seront scannés.

Scrabblorama est un journal qui, dans son format actuel, ne répond plus aux exigences d'une communication moderne et on l'a écrit à plusieurs reprises y compris dans des éditos du

Bureau Directeur. Il est important que la fédération conserve un journal, mais sous une autre forme, d'où la raison d'être du groupe de travail animé par Jacques LACHKAR qui est remercié d'avoir accepté cette tâche. Une feuille de route et des objectifs ont été fixés, la réflexion devant porter à la fois sur le nom, la périodicité, les orientations de contenu, le ou les modes de diffusion, la typologie, le statut des futurs contributeurs pour son élaboration, et les coûts associés.

Jacques LACHKAR souhaite remercier les sept personnes qui ont participé à ces réflexions.

On a trois points principaux.

Le premier point, c'est le point matériel, la forme.

Le deuxième point, c'est le point financier, les coûts.

Et le troisième point, point le plus important, c'est ce qu'on veut mettre dans la revue.

Le constat initial, c'est que nous sommes tous convaincus qu'il est indispensable qu'une fédération comme la nôtre soit toujours dotée d'une revue, de référence, de mémoire, ou d'archives.

Le rythme de parution préconisé est trimestriel, c'est-à-dire, une revue qui paraît une fois par trimestre, avec un numéro de rentrée éventuellement augmenté sur un supplément d'une forme agenda, qui est un souhait du Bureau Directeur.

Il faut définir exactement ce que l'on veut mettre à l'intérieur. Pour le format on a travaillé sur deux hypothèses, format 21-27, qui est une A4, un tout petit peu plus aplati en hauteur, ou un format 20-23.

La préférence va au format 21-27 car il se démarque nettement du Scrabblorama actuel. Le Scrabblorama actuel est de format 17-23.

Le format 20-23 est très proche du Scrabblorama actuel, simplement un petit peu plus large. Alors, un format 21-27 en 32 pages ou un format 20-23 en 40 pages, au niveau surface rédactionnelle sont à peu près identiques.

Le mode de diffusion de la revue : une version en ligne, évidemment, mais une version papier semble incontournable, un certain nombre de magazines sont venus à une version papier en plus de leur version numérique.

Le gros point, est le point des aspects financiers.

Au départ, l'idée émise serait que la version en ligne devrait sans doute être gratuite, comme elle est pour les licenciés actuellement abonnés. Finalement, nous préconisons un abonnement payant, y compris pour la version en ligne, d'un montant assez modique, de 10€uros par an, et un peu plus pour la version papier.

Actuellement pour la version papier, l'abonnement est de l'ordre de 60€uros par an et la version en ligne gratuite. L'écart étant très important entre les deux qu'il faut vraiment être très motivé pour prendre une version papier.

Avec un écart plus réduit, ça serait un peu différent. Pourquoi nous sommes-nous orientés vers l'idée d'avoir une version payante même en ligne ? D'une part, parce que la gratuité totale est néfaste au succès de la version papier, mais aussi, surtout, parce que les licenciés ont beaucoup de moyens de s'informer gratuitement, maintenant, par les différents outils de communication de la Fédération, Site Institutionnel, Site Grand Public mais aussi la newsletter, les réseaux sociaux, etc.

Pour nous, c'est un produit qui apporte un plus. La revue telle qu'on la conçoit, est d'une nature différente et a un coût de conception, de réalisation, pour la version papier, évidemment, d'impression et d'envoi, et il n'y a pas de raison particulière pour que ce coût soit supporté par tous les licenciés, donc pas seulement par ceux qui souhaiteront s'y abonner.

Ceci répond à une problématique du groupe, puisqu'on constate que Scrabblorama coûtait beaucoup d'argent ces dernières années. Avec le nouveau système, 10% à 15% des licenciés de la FFSC, permettrait que la revue ne coûte quasiment rien.

Ce coût serait de deux ordres : le coût de la mise en page, qui à notre avis, peut continuer d'être rassuré par Franck Maniquant, qui le fait très bien. Le coût, avec 4 numéros par an, Franck étant rémunéré autour de 3 500 euros par numéro reviendrait à 14.000€uros pour l'année. 1.400 abonnés à une version en ligne à 10€uros couvriraient entièrement le coût de fabrication de la maquette.

Ensuite, la partie impression, ça revient à 2,30€uros l'exemplaire, sur la base de 1.000 exemplaires imprimés, pour l'impression et l'envoi, mais en fait, c'est un peu plus car il y a les frais de routage, assurés jusqu'ici par Abomarque. Disons que pour 4 numéros par an, ça fait de l'ordre de 12€uros en prix de revient. Un abonnement à 20€uros, est supérieur à ce que cela coûterait.

La FFSc compte maintenant beaucoup de partenaires et il est envisageable que certains d'entre eux prennent des encarts publicitaires dans la revue, même s'ils ne sont pas très chers, ce qui permettraient de financer une partie des coûts de la revue.

L'important pour cette nouvelle revue, c'est la réussite de son lancement sans lequel le démarrage risque d'être difficile. L'offre du premier numéro de la revue à l'ensemble des licenciés serait une bonne chose.

Prendre le temps nécessaire pour réaliser un premier numéro particulièrement soigné, ce qui est très important pour le premier numéro. S'appuyer sur une manifestation emblématique de la FFSc pour le lancement, idéalement le festival de Vichy en mai, et prévoir une promotion efficace. Ceci représente un coût spécifique.

Il y a l'établissement d'une nouvelle maquette, pour laquelle Christophe Leguay a été sollicité du fait qu'il fait partie du groupe de travail et que sa société travaille dans ce domaine. Cette maquette aurait un coût d'un peu moins de 4.000€uros si sa proposition était retenue.

Vient ensuite la diffusion du premier numéro ou 3 options sont envisagées.

La première option, la moins chère, c'est l'impression des 15.000 numéros et leur envoi groupé à Vichy, en carton d'une cinquantaine d'exemplaires. Ces exemplaires pourront être remis aux représentants et présidents des comités et des clubs présents à Vichy. Cela revient à 8.800 €uros.

Ensuite, il y a une version intermédiaire qui est l'envoi aux clubs avec un nombre d'exemplaires variable, selon le nombre de licenciés du club. Cette formule revient à peu près à 13.000€uros.

Et la troisième version, la plus chère, c'est un envoi individuel par routage 206, routage presse à tous les licenciés. Cette formule-là revient à 20.700€uros. L'option 2 ou l'option 3 sont à privilégier, sauf si la FFSc consacrait un budget plus important au lancement.

Ce sont les aspects financiers. Il faut noter quelque chose, si on prenait l'option d'envoyer le premier numéro individuellement à tous les licenciés, le coût pour le premier numéro serait de 20.700€uros auxquels s'ajoutent l'établissement de la maquette et la prestation de la mise en page. Cela fait un coût de lancement qui reste inférieur au déficit constaté de Scrabblorama sur un an, d'après les chiffres donnés précédemment par la FFSc et il est clair qu'à part ce numéro de lancement, la revue doit être équilibrée financièrement et pouvoir faire des bénéfices.

Le nom de la revue : divers noms ont été proposés, mais Jean-Pierre GEREAU a attiré notre attention sur le numéro de commission paritaire qui est indispensable pour bénéficier du tarif presse pour l'expédition d'une revue.

L'envoi d'un exemplaire de Scrabblorama est de 79 centimes le numéro en profitant du routage presse, sans celui-ci en lettre verte, c'est 4,72€uros, ce qui est 5 fois plus.

En gardant le nom, il suffit de renouveler le numéro de commission paritaire, sachant que l'échéance est au mois de juin 2025. Par ailleurs, le nom Scrabblorama est très identifié par les Scrabbleurs de manière positive. Ce qui a conduit le groupe de réflexion à conserver le nom de « Scrabblorama » avec comme accroche, « Scrabblorama, tout change, sauf le nom ». En effet, tout changerait : le logo, la maquette, le format, la périodicité, la pagination et le contenu.

Le contenu étant le plus important parlons d'abord des choses qui n'y seront plus.

La rubrique « Hexagonal », récupérée sur le Site Grand Public, car inadapté à une parution trimestrielle. Un certain nombre de jeux, repris aussi sur le SGP sous une forme interactive, et donc plus adapté que dans une revue.

Ce qui semble devoir être inclus, conservé ou ajouté dans la revue serait scindé deux parties : une partie informative et une partie plus ludique, orientée vers la pédagogie, le perfectionnement ou encore les conseils techniques et avec quelques jeux de grille.

L'idée c'est avoir quand même une revue qui se différencie très nettement de ce qu'on trouve sur les autres supports et qui essaye de couvrir tous les aspects de la vie de la FFSc. Donc, l'actualité, c'est-à-dire les infos principales, un flash, un retour sur les festivals fédéraux, etc.,

mais sous forme de brève, avec des photos. Une rubrique consacrée au scrabble jeunes et scolaires qui soit confiée à la DNSJS et plus particulièrement à la Commission Espoir.

Une partie jeux consacrée également au scrabble Classique, confiée elle à la DNSC.

On peut également envisager des tutoriels consacrés à l'arbitrage, aux règlements ou aux outils informatiques qui pourraient émaner des commissions en charge de ces sujets. Ces rubriques semblent intéressantes et ne figurent pas dans la revue actuelle.

Pour réaliser tout cela, il faut du personnel comme par exemple Franck qui est tout à fait compétent pour les jeux et le perfectionnement.

D'autres contributeurs comme Thierry Chincholle ou Michel Charlemagne ont également leur place s'ils le souhaitent. Actuellement le comité de rédaction est réduit à une portion congrue.

Cette présentation fait l'objet de remerciements envers le groupe de travail.

L'attachement à la revue émane d'un consensus et les propositions présentées augurent de belles perspectives.

Quelques questions se posent par rapport à la préparation et la mise en œuvre de maquettes. La première proposition de la société « Antartik » sur ce sujet fait état d'un montant d'environ 4.000€uros mais il semble pertinent de pouvoir bénéficier d'un autre devis.

L'appel à d'autres propositions doit être engagé rapidement le temps de la conception finale étant relativement long même si le « chemin de fer », qui permet de voir le déroulement de l'ouvrage, est prêt.

Certains pensent que l'on revient sur l'ancien Scrabblorama mais on ne se demande pas pourquoi il n'y avait plus que 800 personnes très attachées à la version papier de Scrabblorama. Cependant le fait d'avoir mis à disposition en libre téléchargement la revue avait fait grimper le nombre jusqu'à 8.000 téléchargements pour un numéro, bien que certains soient réfractaires à une version virtuelle préférant la version papier.

1.000 personnes qui s'abonneraient paraît raisonnable ce qui signifie qu'il faut trouver 200 personnes de plus que pour l'ancienne formule. Oui, la version en ligne doit être payante et à 10€uros cela 2,50€uros par numéro, sachant que nous sommes à 4 numéros au lieu de 12 auparavant.

La question posée est la suivante : comment fait-on pour attirer 12.000 personnes en leur disant que l'on fait quelque chose de nouveau qui existait déjà ?

Le but est d'avoir 15 à 20% des licenciés qui soient intéressés pour cette revue et pour cela il faut trouver des choses qui font qu'on ait un intérêt de payer par rapport à ce que l'on a aujourd'hui gratuitement. Des articles de fonds, des interviews, des notions touristiques, de l'histoire, tout cela est digne d'intérêt.

Un fait intéressant aussi, à peu près 2.000 nouveaux licenciés par an, auxquels un article pourrait être consacré. Et faire revenir tous les gens qui ne lisaient plus Scrabblorama ancienne formule en leur faisant savoir que cela sera différent.

Le premier numéro sera particulièrement important et il faudra présenter un premier numéro attrayant et qui donnera envie aux joueurs de dépenser 10 ou 20€uros pour s'y abonner.

Il faut également soigner la promotion via les outils de communication dont dispose la FFSc à destination des clubs et des licenciés.

Les personnes dont les abonnements à la version papier sont en cours représentent 20 à 25% des abonnés résiduels pour lesquels il y aura un remboursement à effectuer ou un avoir à comptabiliser pour la prochaine revue.

Vote pour validation du projet du nouveau « Scrabblorama »

- Contre → 0
- Abstention → 0
- Pour → 35

Nouveaux outils de communication

Christian Couvreur avec Pascal Astresses & Jean-Jacques Capdeville

Aux yeux du Bureau Directeur, la communication est un sujet central.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de jeunes au sein du BD dans lequel ils auront des missions liées à la communication.

Notre fédération tournée vers l'avenir est créatrice d'émotions depuis maintenant plus de 50 ans.

Nous remercions Florient DEFOSSE en tant que « community manager » et Jean-Jacques en tant que webmestre du SGP. Cet outil, cette vitrine, est véritablement bien identifiée pour les licenciés, mais surtout parce que c'est la cible principale pour des personnes qui découvrirait la fédération via un moteur de recherche. Nous enregistrons en moyenne 300 connexions par jour sur le SGP et en décembre un pic de fréquentation à 1.000 visiteurs.

Le contenu du SGP a subi depuis sa mise en ligne de nombreuses modifications, il a été enrichi et son ergonomie a été entièrement repensée avec comme objectif une navigation plus intuitive et agréable. La mise en place du kiosque numérique permet outre le téléchargement des anciens numéros de Scrabblorama, le visionnage de la newsletter ainsi que d'autres documents.

Faisons un focus sur deux éléments :

- Le premier est la migration de la rubrique « Hexagonal » de Scrabblorama sur le SGP. Les correspondants des comités ont la possibilité depuis trois mois de déposer leurs articles via connexion sécurisée directement sur le SGP. Toutefois le visuel prévu sera mis à jour prochainement
- Le deuxième est le portail de jeu qui a été enrichi ces dernières semaines, avec notamment la possibilité de jouer les jeux en ligne. C'est intuitif et agréable nous vous invitons à le découvrir. Il faut remercier au passage Alain MARESCHAL et sa présidente de comité Sylvie GUILLEMARD pour l'aide précieuse apportée sur ce sujet. Les grilles de jeu peuvent être téléchargées et imprimées pour pouvoir jouer sur papier.

D'autres évolutions sont en cours notamment la possibilité de jouer en ligne sur tablette ou smartphone.

Parmi les autres supports de communication citons également les « roll-ups » et les « X-Banners » relookés dont une partie a été distribuée à Aix-les-Bains, et pris en charge par la FFSc. Ces éléments peuvent être commandés auprès de la société Cléron et siglés en fonction du comité.

Parlons également de la « Z-Card » mise à jour suite à la parution de l'ODS9.

La newsletter « Caramels Info » marche aussi très bien avec un niveau d'abonnés flirtant avec les 7.000.

De plus, nous engageons un partenariat avec « Médiaposte », l'objectif visé est d'améliorer la visibilité de la fédération auprès des non licenciés. Nous devons séduire en mettant les moyens nécessaires et donner envie d'avoir envie, avec une offre de services précises. Trois objectifs sont recherchés :

- Le premier, est de faire connaître les applications fédérales, « ClassiJeu » et « DupliJeu » auprès du public non licencié. Ce sont des applications fédérales performantes et agréables à faire connaître.
- Le deuxième objectif, booster la visibilité de la fédération, avec des « shorts » et des réels via les réseaux sociaux. Ce sont des vidéos de courte durée de l'ordre de 30 à 45 secondes
- Le troisième objectif de cette campagne est de recenser les prospects puis de les contacter. Près de 300 contacts ont été identifiés qu'il convient maintenant d'approcher pour les informer qu'une fédération existe et qu'elle propose divers services. Nous leur avons adressé un courriel accompagné d'un formulaire pour les inciter à rejoindre la FFSc via un club.

Les retombées de ces différents objectifs seront mesurées au fur et à mesure et nous vous en tiendrons informés.

Les prestations évoquées ont bien évidemment un coût qui avoisine les 10.000€uros mais c'est un mal nécessaire pour notre progression.

Une des évolutions possibles est la réalisation d'une application du SGP sur smartphone, proposition qui nous avait été faite par la société « Originis » à la création du SGP mais qui avait un coût trop élevé. La commission informatique va s'emparer de ce sujet pour en appréhender la faisabilité.

Réflexion sur la géographie de comités – Christian Couvreur & Pascal Astresses

La géographie des comités est une commission que nous allons mettre sous cloche pour travailler sur des sujets plus importants.

Les membres de la commission sont nombreux, 19 de différents comités et même des membres d'un même comité. Les échanges ont été riches, il était important que l'on puisse

partager une vision d'avenir en apportant des perspectives. Et enfin, faire preuve collectivement d'agilité et d'adaptabilité.

Nous avons eu plusieurs réunions depuis la rentrée, les échanges ayant été enregistrés quand ils étaient en visio. Le constat qui est fait est que notre fédération, actuellement, n'est pas prête pour faire évoluer sa géographie. Une présentation objective des avantages et des inconvénients a été faite des deux scénarii possibles.

Le principal avantage par rapport à l'évolution de la géographie et de se calquer sur les régions administratives, afin de pouvoir bénéficier de subventions de la région, de l'État, de différents interlocuteurs, mais le contexte est difficile et cela n'est plus forcément un argument clé.

D'autres fédérations ont su le faire, il y a quelques années dont la Fédération Française des Echecs, ayant réussi à obtenir des financements de postes pour la promotion des échecs.

Mais quand on met ceci en correspondance avec les difficultés identifiées, la Commission s'est majoritairement opposée à une évolution territoriale. Les inconvénients, les difficultés identifiées, c'est d'une part l'éloignement géographique avec des entités aux périmètres élargis qui correspondent à 13 comités ou ligues. Il y a quand même des inconvénients à l'agrandissement de ces superstructures que l'on créerait. Difficulté pour obtenir des salles avec une capacité d'accueil plus importante, gestion de l'arbitrage qui peut possiblement être rendue plus difficile, et les problèmes liés au recrutement des bénévoles.

Des incertitudes sur les réformes territoriales à venir sur lesquelles il est compliqué d'avoir la visibilité. Mais c'est toujours dans les cartons. L'élément qui a milité en faveur d'un maintien de la géographie, est le fait que l'on a des budgets de plus en plus contraints dans un contexte défavorable.

L'argument mis en avant sur l'obtention plus facile de subventions tombe puisque nous l'avons vécu dans le cadre de l'organisation des championnats du monde à Montauban. La dissolution de l'Assemblée nationale a gelé les subventions promises initialement par le ministère et par le conseil régional d'Occitanie, soit 20.000€uros au total.

Différentes propositions ont été émises au sein de la Commission, notamment une proposition de calquer l'organisation territoriale sur des académies.

Un projet bien pensé doit être coconstruit et si une des deux parties ne manifeste pas son adhésion sur le sujet, on ne passe pas en force.

Il faut remercier tous les membres de la commission qui se sont investis au cours des différentes réunions et pour l'instant il n'y a pas de poursuite des travaux de cette commission.

Le problème vient du fait qu'une grande partie des membres était hostile à cette réflexion, ce qui traduit une « erreur de casting fondamentale ». Il aurait été plus judicieux qu'il y ait plus de gens qui soient favorables à cette constitution. Mais quand la réflexion est déjà obstruée en amont, ce n'est pas une bonne manière de fonctionner. Il faut voir qu'à l'image de tout ce qui a été fait depuis la réforme des collectivités territoriales en 2015, et les succès que les fédérations enregistrent lorsqu'elles ont fait cette démarche, que cela doit nous interroger.

Il faudra reprogrammer cet outil de travail avec des gens volontaires sur le domaine, et ensuite que ce soit soumis à la contradiction.

La commission donne son avis et puis le bureau directeur décide.

Mais est-ce que ça ne serait pas mieux pour l'instant que ce soit l'ensemble du conseil d'administration qui prenne la décision.

Cette commission, a été constituée sur la base du volontariat et il était demandé lorsqu'une personne candidait pour rejoindre la commission, d'indiquer ses motivations et le constat a été de voir que les candidats étaient majoritairement hostiles à toute évolution.

La proposition est de mettre sous cloche cette commission que l'on ne supprime pas et mener une réflexion pour agir différemment par la suite.

Vote pour la mise en sommeil du groupe de travail sur la géographie des comités

- Contre → 0
- Abstention → 6
- Pour → 29

Proposition de stratégie de gestion des Z00 – Christian Couvreur & Thierry Hauw

Au regard de l'évolution de la fédération, il apparaît une catégorie dénommée Z00. Cette catégorie est en forte évolution et il est constaté sur la saison 2022-2023 une augmentation de 25% et 33% pour la saison 2023-2024.

Qui sont les personnes de cette catégorie ? Que veulent-elles ? Ces questions posées, il faut les contacter. Un courriel a été adressé à près de 300 personnes en leur signalant qu'elles sont membre de la Fédération Française et qu'une rencontre au travers de vidéos serait bienvenue.

Un groupe de travail a été créé et une vingtaine de personnes ont répondu à cette invitation.

Leur motivation était intéressante à appréhender et l'interrogation a porté sur :

Pourquoi avoir pris une licence qui n'est pas celle d'un club ?

Bien sûr, pour pouvoir jouer, c'est leur souhait mais aussi pouvoir disposer des applis notamment « ClassiJeu » et pas forcément « DupliJeu », le Duplicate représentant peu d'intérêt à leurs yeux, ce que confirme l'étude de « Médiaposte ».

Ces personnes se « fichent » de la FFSc, ignorent le côté compétition et ne veulent pas forcément de contact. Une seule chose les motive : jouer.

Mais pourquoi n'ont-ils pas rejoint un club ?

En premier lieu leur emploi du temps, les clubs ayant des séances d'après-midi ne correspondent pas à leur disponibilité. Et puis, les obligations professionnelles ou familiales. Un des autres arguments est la non-proximité d'un club.

En club les seniors représentent environ 15% alors que les Z00 de cette même catégorie en représentent 34%.

Faire partie des Z00 peut être le choix personnel de n'appartenir ni à un comité, ni à un club.

Donc, que faut-il faire ?

Sans doute une newsletter spécifique mensuelle avec deux ou trois chapitres, leur proposant des actions qui les concernent directement. Et donc en premier lieu « ClassiJeu ».

Comment le télécharge-t-on ? Comment joue-t-on ? « What else ? »

Idem avec « DupliJeu ». Leur expliquer que cette application existe, qui leur permet de jouer. Et leur donner des renseignements pratiques car cette facette les intéresserait. Leur indiquer qu'il existe des compétitions dont ils ignorent l'existence « E-Classique » et « E-Duplicate ».

Les vidéos attrayantes peuvent les intéresser aussi.

Une autre idée à développer que l'on va appeler le « RAID 50 ». RAID, parce que c'est une épreuve de longue durée. Mais 50, pourquoi ?

Il leur est proposé de jouer 50 parties et pouvoir les jouer entre gens qui ne sont pas des experts car c'est ce qu'ils ne veulent pas. Le support serait l'application « ClassiJeu ». Le fait de jouer contre un robot, c'est que celui-ci il est toujours disponible, a contrario des autres possibilité sur « E-Classique ». Le robot choisi serait de niveau intermédiaire.

La période dévolue aux 50 parties serait de 8 semaines, sachant que les parties peuvent être réalisées dans le temps ou dans une seule journée. Pour contourner ce problème, lié au classement, 45 parties seraient proposées sur les 7 premières semaines et les 5 restantes lors de la 8^{ème} semaine.

Le classement final serait alors connu en fin d'épreuve.

Cette épreuve serait offerte.

Un groupe de travail sera nécessaire et aura pour mission de prévoir mensuellement une newsletter avec des liens vidéo. Cependant il faut que ce soient des gens qui se sentent intégrés dans notre fédération, avec qui on a des contacts et auxquels on dit « vous êtes venus chez nous et nous vous proposons quelque chose ».

Si le système marche sur le plan technique, ce serait une proposition à faire à tous les licenciés de la fédération en leur proposant un RAID 100, c'est-à-dire 100 parties, sur une douzaine de semaines.

Même système, ils joueront 95 parties au rythme qui leur convient et les 5 dernières parties dans la dernière semaine. Un seul robot, un robot confirmé. On a accès au classement directement en allant sur le site SGP. La visite sur ce site permet à tous les joueurs de trouver les informations qui pourraient les intéresser de manière plus approfondie. Colas DECIRON pense que la mise en œuvre de ce système est réalisable. Il a toutefois besoin de l'aide de Patrice BULAT et Florient DEFOSSÉ. Actuellement ayant beaucoup d'autres travaux en cours, il faut trouver le temps d'organiser tout cela. Savoir si on le fait ? Quand le fait-on ? Quel en sera le coût ?

Ceci est donc une proposition pour que les licenciés Z00 participent un peu plus à la vie de notre fédération.

Le nombre de licenciés en Z00 était de 600 environ en fin de saison 2023-2024 et actuellement d'environ 400.

Il serait fait un appel à candidatures sur le sujet pour faire des propositions plus précises de gestion des Z00 : visibilité sur le site institutionnel, communication, épreuves spécifiques ...

Point sur les travaux des Directions et des Commissions– Membres du BD et Présidents des Directions et Commissions

Dossiers prioritaires DNSC – Jean-François HIMBER

Il faut avoir une épreuve importante en Europe en scrabble « Classique » qui ferait plaisir à pas mal de joueurs et cette épreuve a vocation à devenir annuelle.

Le règlement de cette épreuve prévoit qu'elle puisse éventuellement aller en Belgique ou en Suisse. Après concertation avec ces fédérations, la prochaine épreuve aura lieu à Valentigney, juste à côté de la Suisse et ville pas trop éloignée de la Belgique. Les trois premières saisons auront lieu à Valentigney.

Tous les renseignements seront bientôt en ligne sur le site fédéral.

Les autres sujets liés à la DNSC sont présentés dans l'annexe dédiée à ce compte-rendu.

Projets 2025 DNSJS – Quentin Mallégo

La DNSJS est axée sur les projets avec trois axes.

La principale nouveauté cette année au niveau des jeunes et du scolaire, est le calendrier du concours de scrabble scolaire. La finale a été avancée de deux mois et aura lieu le 29 mars 2025 au lycée Fénélon à Paris. Traditionnellement, elle avait lieu fin mai. Au niveau du concours, les deux premières phases sont terminées, il reste la phase de qualification régionale.

Cette réforme qui suscitait des interrogations a priori n'a pas été particulièrement néfaste.

S'il y a un peu moins de jeunes, l'intéressant est la retombée en matière de licenciés qui se mesurera en fin de saison. Les nouveaux ponts réalisés entre le concours et après le séjour d'Aix-les-Bains, ont vu l'arrivée du vainqueur du dernier concours qui a participé au séjour d'Aix-les-Bains en tant que poussin et qui est très enthousiaste. C'est le genre de passerelle à mettre en place. Les jeunes qui ont vraiment accroché lors du concours, nous devons les faire rentrer dans le circuit scolaire pour continuer la pratique.

Le second axe intitulé « accompagnement accru des jeunes » est de proposer une continuité de l'activité tout au long de l'année.

Le scrabble scolaire est constitué de temps forts, le concours de scrabble scolaire, le festival d'Aix-les-Bains, le championnat de France, et pour les meilleurs, le championnat du Monde. La continuité serait de cibler des épreuves simultanées où les jeunes pourraient se confronter, mais également par le biais de groupes d'entraînement en visio.

Un des animateurs, Yoann RICARD, a mis ce système en place il y a deux ans. Les groupes sont pris en charge par des Espoirs, ayant sous leur aile quelques jeunes. Yoann entraîne par

exemple 3-4 jeunes à raison d'une séance par semaine. Les parties sont préparées et on travaille sur les débuts de parties.

7 cours sont proposés afin d'apprendre plutôt la technique que le vocabulaire. On enchaîne sur le milieu de parties. D'autres groupes sont centrés sur les parties du jour proposées sur le site d'entraînement.

Plusieurs initiatives différentes qui ont pour objectif de fidéliser des jeunes et de les entraîner tout au long de l'année. Ce sont des projets d'accompagnement personnalisés et plus poussés. Les délégués informés de ces groupes d'entraînement et très intéressés recevront une formation pour apprendre à animer ces séances. Les formations en Visio permettent de limiter les déplacements, de maintenir des entraînements réguliers à des horaires convenables pour les jeunes.

Cette formation sera organisée lors de la prochaine réunion de la DNSJS le 1er février.

Le troisième axe de cette saison est le Championnat du Monde.

Non l'organisation du séjour en tant que telle mais la façon qui permettra à toutes les personnes qualifiées le déplacement au Québec sans que le coût soit un frein. Chantal DARDENNE a participé au montage du dossier de sponsoring pour réduire le coût. Ce dossier pourra être utilisé pour tous les championnats du monde pour à la fois trouver de l'argent, et promouvoir le Scrabble scolaire.

Cela est important.

Un projet de veste, au-delà des maillots siglés « Équipe de France » peut créer une dynamique sympa et marquer l'événement. Le souhait étant de faire sponsoriser ces vestes.

Le dossier de sponsoring comporte une description de l'événement, la composition des équipes de France et deux portraits de jeunes pour illustrer ce qu'est un jeune qui joue au Scrabble. Il y a une présentation de l'action de la Fédération au sein des jeunes, une présentation du Scrabble en tant que tel, de ses spécificités, du voyage, et une présentation par le biais de deux des membres qualifiés de l'équipe de France.

Une suggestion a été avancée pour aider au financement, proposer aux licenciés qui s'inscrivent en ligne à Vichy la possibilité de rajouter une somme à leur convenance.

Il y a eu quelques réactions au changement du concours de scrabble scolaire. Notamment le fait de prendre les participants au concours de scrabble scolaire pour les accompagner. La mise en œuvre des formations en Visio est également appréciée, de même que le dossier de sponsoring.

Le coût global les Championnats du Monde est de 40.000€uros, ce qui représente une somme conséquente. Mais le dossier est de bonne facture et l'image qu'il renvoie des jeunes est très positive.

Nous devons soumettre au vote le passage des redevances d'affiliation des clubs jeunes de 20 à 25€uros pour suivre un peu le mouvement d'augmentation du prix d'affiliation qui n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années.

Vote sur l'Augmentation de l'adhésion des clubs scolaires

- Contre → 0
- Abstention → 1
- Pour → 34

Commission Partenariats & Sponsors – Manuella Grimal

Les renouvellements de partenariats sont en cours. Les contacts avec ces partenaires sont regroupés sur la même période pour ne pas « étaler » sur l'année.

Le renouvellement est en cours avec Villages Vacances Familles (VVF), les autres suivront dans les semaines à venir.

Concernant les sponsors, Quentin MALLEGOL en a contacté plusieurs. Chantal DARDENNE a envoyé également des demandes qui sont en attente de réponse. Elle s'est adressée notamment à la Fédération Française de Sport en Entreprises pour connaître celles qui seraient susceptibles d'engager un partenariat. Une partie de ces entreprises est basée en Alsace. Certaines autres sont d'envergure nationale et ont déjà été approchées, une relance est nécessaire.

Les comités sont sollicités pour amener des idées sur le sujet Partenaires & Sponsors, chacun dans son périmètre, la FFSc se chargera de rentrer en contact avec eux.

Commission Informatique – Christian Couvreur

Il en a été question plus avant mais je porte une réflexion sur les évolutions de Sclassic pour voir comment les choses peuvent être reprises, optimisées, intégrées éventuellement au site et à quelle échéance.

Nous travaillons également sur les bugs et les améliorations des différents types d'outils que nous développons et maintenons.

Notre travail porte aussi sur les incidents en cours, les installations des nouvelles versions de DupliJeu et ClassiJeu. Quelques problèmes récemment détectés ont été confiés à Colas qui est tout à fait au courant des solutions de contournement possibles et l'optimisation est à venir. DupliGest a vu sortir une nouvelle version, publiée le 16 décembre 2024, avec l'ajout de la gestion des paires. D'autres fonctionnalités manquantes ajoutées depuis sont en cours de test. Vous serez informés des mises en production et mises à disposition.

Un souhait émanant de la DNSJS serait que l'on publie chaque jour une partie en 12 coups pour les jeunes et pouvant être utilisée dans les séances d'animation. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la commission informatique.

La notion d'application sur smartphone pour compléter le SGP, qui n'est que sur ordinateur sera elle aussi étudiée.

Toutes ces actions doivent être planifiées et priorisées.

Une chose importante est notre travail en coordination avec la FISF qui monte une Commission Informatique et Numérique. Pascal GRAFFION et Jean-François AUBOIN nous représenteront au sein de cette commission FISF, ce qui permettra de travailler en complémentarité avec notre commission FFSc.

Cette commission FISF est constituée afin de mettre en place des actions communes entre les différentes fédérations membres. Actuellement c'est la FFSC qui est en avance sur beaucoup de choses, les autres fédérations souhaitent s'appuyer sur ce qui a été fait et les compléter éventuellement.

Une question a été posée concernant les parties en ligne demandant la possibilité de jouer les parties du samedi sur le week-end. Ceci n'est pas encore implémenté, mais DupliJeu permet maintenant, du lundi au samedi, de rejouer les parties du jour précédent non jouées, ce qui est une nouveauté importante. Il y a des parties payantes le samedi et le dimanche, le fait de

pouvoir ouvrir le dimanche et jouer les parties des jours précédents pourrait avoir un impact aussi sur ces parties payantes du samedi et du dimanche. Ces parties rapportent 12.000€uros/an à la FFSc. Nous ne sommes pas fermés au sujet, mais l'analyse doit être complétée et il faut voir comment faire évoluer l'offre, sinon, tout serait gratuit.

Commission Classements et Tournois – Jean-Marc Delcourt

Deux grands sujets vont être abordés :

- Le bulletin de correction ;
- Les horaires des compétitions.

Ce sont deux sujets qui concernent deux commissions.

1 – Commission Arbitrage

Cette commission est composée de 18 personnes, toutes sont des arbitres fédéraux. La commission a planché sur un bulletin qui existait déjà utilisé par le comité Franche-Comté. Ce bulletin a été modifié après moultes discussions.

Mais pourquoi avoir décidé de changer ce bulletin ? Parce que des problèmes entre l'arbitrage et le double arbitrage se posaient et que le double arbitre ne connaissait pas par exemple la raison de la mise d'un zéro.

Ce sont ces difficultés qui ont conduit à cette évolution.

Divers éléments sont apparus sur le bulletin dont l'apparition de la moyenne, mais aussi plein de petits codes à côté des cases, codes marqués sur les bulletins que le DA peut voir.

Ceci a une valeur pédagogique pour de futurs arbitres, car à la vue de ce bulletin on comprend ce que signifient les codes et cela sans pénaliser la lecture pour le joueur.

Ce bulletin sera mis en circulation en février lors du festival Vichy-Gréoux et sera ensuite proposé à l'édition après les retours d'expérience de Vichy-Gréoux qui amèneront sans doute quelques ajustements.

La feuille de double arbitrage est évidemment en corrélation avec le bulletin.

La commission se réunit régulièrement non pas pour parler des problèmes d'arbitres mais du matériel utilisé, en l'occurrence le bulletin, désigné désormais « bulletin de correction », terme préconisé par la FISF.

2 – Commission Classements et Tournois

Cette commission travaille sur le calendrier. Une discussion a été engagée sur les horaires des différentes compétitions auxquels il fallait fixer un cadre.

À midi, le temps n'était plus consacré pour aller au restaurant, beaucoup de personnes mangeaient sur place. De ce fait le temps de pause était à raccourcir.

Il fallait également tenir compte du fait de ne pas partir trop tôt le matin et de ne pas finir trop tard le soir.

Un cadre a été fixé en fonction du temps de jeu, blitz, semi-rapides, 2'30 et 3 minutes.

Les horaires seront marqués sur toutes les documentations liées à la compétition.

Cette commission Classement et Tournois se réunit très régulièrement et va travailler en avec la commission internationale de la FISF.

Trois français vont participer la commission Classement et Tournois FISF : Joan CONTROU, Éric MAES et Jean-Marc DELCOURT (en tant que président de cette commission).

Nous allons aborder un sujet que vous connaissez bien : les Championnats du Monde.

Nous travaillerons aussi sur l'uniformisation des classements et on se réunira très fréquemment sur ce sujet.

Nous vous informerons de toutes les avancées sur ces projets. La commission Classements et Tournois ne décide pas l'arrêt de l'addition des PP4 ou si l'on calque le classement FISF. Ces sujets doivent être préparés en France en amont des réunions FISF. Nous avons la chance de pouvoir nous faire entendre, nous devons en profiter. Nous défendrons les positions françaises pour faire évoluer les choses. Lorsque nous aborderons le sujet Classements, un des sujets hypersensibles, il va falloir abuser de pédagogie pour expliquer nos idées.

Il faut quand même dire un mot de la commission Élite qui s'est réunie dernièrement. Une autre réunion est prévue en janvier. C'est une commission qui s'installe et dans laquelle le débat est intense. La dernière réunion, prévue pour aborder les Championnats du Monde a dévié sur les interclubs, et il a été question des clubs virtuels, de la composition de la finale Interclubs et du côté Élite. Le débat était assez large. Il faudra proposer des évolutions, le temps ne doit pas être consacré qu'à la discussion.

Ces commissions vivent plutôt bien et se réunissent le plus souvent possible à un rythme raisonnable.

La présentation des bulletins de correction est appréciée et une demande porte sur la possibilité d'en avoir un exemplaire pour pouvoir l'étudier et l'expliquer lors de formations arbitrage dans les comités. La présentation était réservée en priorité aux membres du C.A. mais sera étendue au plus grand nombre

Sylvie GUILLEMARD, a participé à la deuxième réunion de la commission puis n'a plus été convoquée par la suite et s'interroge, son nom n'apparaissant pas dans la liste des membres présentée. Cette omission va être promptement rectifiée.

Il est demandé que l'horaire de début des parties pour la qualification Interclubs soit maintenu à 10h, cette épreuve ayant des spécificités organisationnelles.

Se pose également le problème du simultané en Parties Originales pouvant se dérouler en 2 parties le samedi ou en 3 parties le dimanche.

Validation des horaires

- Contre → 2
- Abstention → 3
- Pour → 30

La partie de présentation des Classements a interpellé des participants notamment sur les changements qui pourraient intervenir et sur l'impact que le retrait des licenciés « Loisir » aura sur ces classements.

À une certaine époque le classement était calculé tout au pourcentage dont les joueurs n'étaient pas friands, certains arrêtant de jouer pour ne pas être pénalisés.

Cette discussion a été initiée au niveau FISF mais le classement installé en septembre 2024 reste en l'état.

Une proposition va être faite à la FISF de changer la méthode de définition des séries.

On va expliquer à la FISF qu'il vaut mieux parler de niveau quand on rentre dans une série plutôt que de se calquer sur les pourcentages du nombre d'adhérents.

Organisation des actions de soutien aux clubs et comités – Christian Couvreur et membres du BD

Une présentation sur ce sujet était souhaitable pour répondre aux questions qui nous sont posées : Qu'avez fait jusqu'à présent pour soutenir les clubs et les comités ? Toutes les actions entreprises ou en cours pour aider sur le terrain, que ce soit directement ou indirectement sont présentées.

Le Site Grand Public a été cité plusieurs fois, la réforme des Championnats de France a été abordée, et nous avons réalisé la réécriture des Statuts et du Règlement Intérieur dont nous venons de valider la nouvelle version.

Nous travaillons beaucoup sur des actions de communication diverses et variées et sur de nouveaux axes de communication. La fourniture de « kakémonos » et de « roll-up » que l'on a mis à disposition de tous les Comités et de toutes les Ligues. Ces objets peuvent être personnalisés au niveau des clubs et des comités grâce au catalogue fourni.

Une mise à jour progressive des documents promotionnels est faite quand nécessaire, ainsi que la mise à jour du document « Nos partenaires ont leur mot à dire », document pouvant être utilisé lors de réunions avec les mairies ou les sponsors éventuels.

La Z-Card, qui nécessitait une refonte a été réalisée avec une mise à disposition à 110% pour l'ensemble des licenciés. Nous avons du stock, si nécessaire, vous pouvez en demander.

Les kits pour les nouveaux clubs et clubs scolaires ont été mis à niveau, avec des boîtes de 5 jeux au lieu de 4 jeux, pour lesquels un stock est disponible. Le prix d'un kit de 3 boîtes de 5 jeux, est de 150€uros si un comité l'achète, pour un club scolaire le prix est de 215€uros.

Ces éléments pour les nouveaux clubs sont gérés par Séverine GRUCHOT et Nathalie DEL OLMO.

Nous avons beaucoup parlé de la création des licences « Loisir » par rapport à la licence « Premium », dont le retour d'expérience se mesurera au bout d'un an.

On a parlé du « covering » des voitures pour donner plus de visibilité à la fédération. Deux voitures personnelles ont été « habillées » : celle de Jean-Marc DELCOURT et celle de Jean-Jacques CAPDEVILLE. Les kilomètres faits par ces véhicules au nom de la FFSc nous donnent de la visibilité, les réactions sont importantes avec beaucoup de personnes qui prennent en photo les voitures. L'impact que cela peut avoir reste à mesurer.

Nous avons évoqué la mise à jour et la création de partenariats. Tous les partenariats vont être alignés en matière de contrats et de dossiers de référence.

Et puis on en vient aussi au partenariat avec « Colosse aux pieds d'argile » que l'on vous a déjà présenté en détail.

Lors de la dernière A.G. Daniel FORT nous a suggéré de recréer une « Fête du Scrabble » d'une manière ou d'une autre. La réflexion est lancée et si vous trouvez cette idée bonne, pourquoi pas ?

On avait évoqué la possibilité de travailler pour aider des comités à ouvrir des clubs dans des villes clés qui n'en ont pas.

L'idée, n'est pas de faire un tour de France et aller partout, mais voir avec les comités où c'est pertinent, d'avoir une action particulière et vous aider en vous accompagnant si nécessaire pour le faire. La FFSc seule ne peut réaliser cela, il faut l'implication du comité ciblé. Un mail vous sera envoyé pour que vous nous disiez s'il y a des villes que vous identifiez nécessaires et clés dans lesquelles il serait pertinent de créer un club. Ceci concerne des villes de moyenne et grande importance.

On peut aider les comités à aligner leurs documents de référence, notamment les statuts et autres, avec les nouveaux documents de la fédération. Ceci était prévu comme action de la commission Statuts et Règlements, et on va voir comment on priorise les sujets.

Nous avons des demandes potentielles d'aide en matière de contrôle de gestion, d'organisation, de gestion comptable qui peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des besoins.

Jean-Luc ROUX est prêt à nous aider sur ce sujet, à créer des documents types et éventuellement à se déplacer ou faire des visios pour voir comment on peut aider d'une manière générale. Il n'est pas le seul à pouvoir nous aider sur ce sujet mais c'était une idée à soumettre.

Une question est posée quant à la motivation des collèges pour organiser le Scrabble scolaire. L'aide de la FFSc est requise. Le contact avec le directeur des collèges au niveau du bassin d'Arcachon, mais les enseignants ne veulent pas s'impliquer.

Nous avons une convention avec le ministère de l'Éducation Nationale qui est faite pour nous aider dans ce domaine.

Une analyse sera effectuée par Quentin MALLEGOL, responsable de la DNSJS. Notre contact au niveau de l'Éducation Nationale vient de changer et nous devons prendre contact avec lui pour voir comment on peut travailler sur ce sujet.

Pour répondre à la question posée, il faut savoir que le scrabble en collège est pendant la pause méridienne. C'est très difficile à organiser même quand on peut le faire, l'hiver il y a du monde et l'été, plus personne.

Cela doit être pris en compte par l'enseignant qui doit être informé par l'Éducation Nationale et l'engagement du Ministère doit être respecté.

Perspectives transverses d'actions complémentaires - Christian Couvreur

Il faut parler d'actions complémentaires sur lesquelles on est en train de travailler.

Pour la partie FISF, Jean-Marc vous en a parlé. L'implication dans les commissions, notamment la commission Classements et Tournois, la commission Règlements, la commission Informatique, mais aussi les autres, la commission Jeunes avec Alexis ALLAGNAT et les aspects Promotion.

Amédée ASSOMO, président de la FISF, est preneur pour avoir des gens complémentaires qui travaillent dans les commissions pour que ça soit efficace. C'est un des objectifs de son programme de redynamiser les commissions et d'en faire des commissions qui travaillent et font des propositions pouvant aboutir sur des décisions communes au niveau de l'ensemble

des fédérations francophones. Mise à jour des partenariats aussi, nous allons travailler avec Amédée et tous les acteurs, de part et d'autre pour mettre à jour nos conventions, notamment avec « Larousse » et « Mattel », mais pas seulement. Il y a un certain nombre de documents assez anciens sur lesquels on s'appuie toujours, mais qui ont une tacite reconduction, et que l'on doit mettre à jour.

Nous avons parlé de l'implication dans le Comité de Rédaction de l'ODS avec beaucoup de Français et notamment Bernard CARO, en tant que rédacteur en chef, qui va fortement s'impliquer.

Je vous ai parlé de la réunion avec Larousse qui a eu lieu et qui a été très positive. Une question a été abordée au cours de cette réunion : Mattel nous imposera-t-il le retrait de nouveaux mots dans le prochain ODS ?

Larousse a dit non, pour l'instant, il n'y a aucune demande de la part de Mattel, dont l'équipe en France est en cours de réorganisation. L'arrivée de Donald Trump aux États-Unis pourrait geler la demande de retrait de nouveaux mots.

On commence à travailler et on fait des propositions d'évolution de l'ODS 10 et de son contenu, on verra le moment opportun de communiquer avec Mattel.

La FISF, tout comme nous, recherche de sponsors. Amédée a déjà trouvé un sponsor au niveau d'une banque africaine qui a octroyé 20.000€uros à la FISF

Il y a des travaux de leur côté pour trouver des nouveaux moyens de financement, au-delà de ce que rapportent « Larousse » et « Scopely (Scrabble Go) ». Si Larousse vend moins d'ODS et de produits dérivés, les royalties reversées seront moindres. Sur cette saison « Larousse » va reverser à la FISF 55.000€uros contre 64.000€ la saison précédente.

S'il y a des façons de trouver des sponsorings et des subventions ensemble, cela sera fait, mais aussi avec les autres fédérations belges, suisses, et québécoises.

Autre sujet sur lequel nous travaillons est l'organisation d'épreuves pour 2026.

Pour le Championnat de France 1, 2, 3, les travaux ont démarré avec l'objectif de les faire en Ile-de-France. Un dossier auprès de la ville de Chevilly-Larue est monté. La maire de cette commune joue sur Scrabble Go et est partante pour organiser l'épreuve en 2026. Rien n'est encore arrêté. Une salle de 1.600 m2 est ciblée pour héberger l'épreuve.

On analyse la possibilité de recréer un festival en septembre pour remplacer la Rochelle, et un rendez-vous avec la mairie des Sables d'Olonne est programmé.

Si vous avez des idées de salles et puis d'épreuves qui pourraient correspondre à cette date, on est preneurs et on y travaille.

Remarque sur l'intégrité de l'arbitrage lors des simultanés

Anne Albini du comité Franche-Comté a adressé un mail le 21 décembre 2024.

Voici son contenu :

« Par contre je constate que depuis que le problème lié à l'arbitrage des SF a été soulevé lors du CA à Vichy en janvier 2023, ce sujet a été reporté plusieurs fois puis finalement on essaie de le faire oublier (c'est l'impression côté franc-comtois)... Je souhaite qu'il soit remis à l'ordre du jour, pour un vote, afin d'uniformiser les pratiques et que les joueurs soient dans des conditions "similaires". Quel que soit le vote et les décisions qui seront prises, les arbitres fédéraux en premier, sont censés être les garants d'un bon arbitrage et de l'équité des joueurs

(pour l'ensemble des compétitions). C'est ce qui fait en partie la différence entre la notion de jeu loisir et de sport ;o)) Il me semble que c'est un point qui a été adopté dans le cadre du CNEDD... Sachons respecter ce que nous prônons, de manière simple et avec le sourire ;o). »

Il a été dit que les règles sont les mêmes pour tout le monde, mais qu'elles n'étaient appliquées de la même manière. C'est bien le sujet, les règles sont les mêmes pour tout le monde et elles sont écrites.

Le sujet n'est pas oublié, mais il n'y a pas de décision prise et je dirais même s'il y en avait une, il faudrait aussi un gendarme dans chaque salle pour voir exactement ce qu'il se passe. Le sujet concerne plus précisément les semaines de simultanés.

On peut le garantir en Bretagne et il est à peu près sûr qu'en Provence, c'est la même chose, les arbitres qui sont dans les semaines sont soit des arbitres fédéraux ou des arbitres très chevronnés, ce qui n'est pas le cas partout et on ne va pas l'exiger sous peine de supprimer les 2/3 des centres.

Il y a donc des risques de zéro non mis ou des règles mal connues.

Cette compétition est une manne financière très importante pour la fédération, et ce sont des joueurs de proximité qui y participent.

L'inconvénient majeur réside au niveau de l'arbitrage qui n'est pas égal. Plus on multiplie les centres et plus on multiplie les inégalités. Dans certains centres on joue proches les uns des autres et ailleurs il y a des commentaires. Est-ce que cela change grand-chose ?

On constate qu'il y a souvent des résultats aberrants chez certaines personnes.

On devrait s'intéresser à ces cas particuliers, mais peut-on légiférer ? C'est un constat.

Cette compétition est pénalisée puisqu'il y a un coefficient de 0,10, qui rapportent très peu et il faut l'expliquer.

Jean-Marc avoue ne pas mettre de pénalités pour les avertissements. Cependant, dans la salle où il arbitre, pas un bruit et il pense être un arbitre d'un niveau correct. C'est donc bien arbitré et il est plus important de procéder ainsi que de compter un -5 à une personne qui va jouer avec 300 points ou 350 points et qui ne changera pas grand-chose sur le classement.

Faut-il continuer à reporter, à mettre le débat à chaque fois sur ce sujet ou prend-on une décision en disant que pour les simultanés, il n'y a pas de pénalité parce que c'est là-dessus qu'il y a essentiellement le problème. On doit annoncer officiellement que pour les simultanés fédéraux, car cela est la demande sous-jacente, on ne compte pas des avertissements pour score erroné ou absent.

Jean-Marc craint que l'on rentre dans une discussion qui risque de durer et qu'il va falloir prendre une décision. Il faut refaire la formulation de la phrase que pour les simultanés permanents et fédéraux, les comptes erronés ou absents, soient exonérés de pénalités pour cumul d'avertissements.

Ceci semble très dangereux car cela dévoie les règles.

Des classements sont faits sur ces simultanés fédéraux et permanents. De nombreux joueurs y participent car c'est près de chez eux et ils ne font pratiquement que ces compétitions. Cela leur permet de monter, de progresser dans le classement parce que certains y participent beaucoup. S'il est décidé de faire pareil pour tout le monde, ce sera équitable mais ouvre la porte au laisser-aller ou au laxisme ou encore une tolérance, éléments qui ne font pas partie du règlement officiel du jeu. Et cela risque d'aller plus loin.

Serge DELHOM du comité Pays d'Oc est d'accord avec ce qui vient d'être dit. Il fait de la pédagogie tout au long de l'année et impose la rigueur avec les règles officielles sur les parties d'entraînement également. Il procède à la pénalité sur les parties d'entraînement car c'est un mauvais signe à donner lors de participation à des tournois homologués.

Il y aurait une règle à deux vitesses et on inciterait à dire en pratiquant cela : attention si vous allez sur les tournois homologués ça va être plus strict et beaucoup moins accessible pour les petites séries. Les joueurs seraient invités à rester sur des semaines de simultanés et ce n'est pas un bon signe à donner. Une règle officielle de la fédération internationale est à respecter au niveau des fédérations nationales, au niveau des comités et des clubs. Serge pense qu'il faut en rester là et garder ce cadre qui peut être austère. Cela fait partie des règles du jeu qui doivent être acceptées. Il n'y a pas de différence à faire entre les parties d'entraînement et les parties officielles. Il est plus facile après de continuer à pratiquer le règlement sur les parties officielles quand on le fait sur les parties d'entraînement. Serge est réservé sur cette pratique d'abandon des pénalités pour cumul d'avertissement.

Thierry HAUW membre du Bureau Directeur intervient pour dire qu'il y a ce qu'on appelle les lois et l'esprit des lois. Il cite le cas d'une joueuse de son club qui participant pour la première fois à un tournoi de Duplicate avait reçu 8 avertissements qui ont engendré beaucoup de pénalités. Cela l'a découragée et elle a quitté le monde du scrabble. Ces personnes qui jouent à 30-40% du top ne méritent pas d'être sanctionnés aussi sévèrement. Les enjeux des parties en simultanés fédéraux ou permanents sont peu importants. Il faut être souple sur l'arbitrage et ne pas forcément chercher à sacrifier les gens parce que cela peut avoir un impact très négatif.

Odile PIGNET du comité Aquitaine signale que si l'on ne donne pas d'avertissement dans les simultanés permanents ou fédéraux, les joueurs quand ils passent en compétition ne s'attendent pas à en recevoir. Il en va de même pour le silence dans une salle qui doit être maintenu sinon c'est la cacophonie. L'apprentissage des règles doit se faire au niveau des clubs y compris pour l'arbitrage.

Pour donner suite à l'intervention de Thierry, Serge revient sur ses propos. Lorsqu'il s'agit de joueurs non classés ou de joueurs très âgés pouvant être en difficulté, on doit faire preuve de souplesse. On n'est pas là pour saquer mais on ne peut pas traiter des joueurs nouveaux ou des joueurs qui sont en difficulté de la même manière qu'on traite des séries 1, 2, 3, 4 qui font des compétitions. La sagesse doit l'emporter.

Christian suggère que le sujet soit pris en charge au niveau de la commission pour faire des recommandations par rapport à tout ce qui a été dit et faire de nouvelles propositions.

Sylvie ajoute qu'elle est pour l'application du règlement lors des compétitions. Il lui paraît évident que dans une séance de club on doit informer les joueurs des pénalités et avertissement qu'ils pourraient recevoir dans ces compétitions. Les simultanés fédéraux et permanents faisant partie des compétitions officielles se voient appliquer les règles.

Annie GRUCHOT du comité Provence fait remarquer qu'il y a quand même une règle à part pour les catégories Poussin et Benjamin, même en festival fédéral, on pourrait donc légiférer pour les cas spécifiques de personnes ayant de grosses difficultés.

Le fond du problème ne concerne pas les gens en difficulté. Il semble que ce soit une pratique courante dans certaines semaines de simultanés de ne pas compter les avertissements et donc il y a une différence de traitement entre les joueurs qui est regrettable.

Annie ajoute que c'est le comité Provence qui est visé. Elle ne souhaite pas changer sa manière de faire, estimant que c'est lors de ces semaines où les gens peuvent jouer le soir chose qu'il ne feraient pas dans leurs clubs. Les règles officielles s'appliquent sur les joueurs de séries supérieures. Mais la population participant à ces semaines est âgée voire très âgée et il faut les protéger. Elle propose de faire un tableau comparatif avec les avertissements mis ou pas. Annie signale qu'elle ne reviendra plus sur ce sujet.

Sylvie rajoute une chose pouvant être un sujet de réflexion pour Jean-Marc et la commission idoine. Elle a toujours considéré aberrant de mettre des avertissements pour score erroné ou absent. Le scrabble est un jeu de lettres. Pourquoi pénaliser la façon de compter quand le mot est trouvé et correctement placé ? La suppression de l'avertissement pour erreur de score simplifiera la tâche et tous ceux qui comptent mal n'auront plus d'avertissement multiple. La majorité des avertissements est pour erreur ou absence de score, c'est donc une piste de réflexion.

Baptiste MOUILLON nouveau membre du Bureau Directeur pense que ce que recherche Anne c'est l'équité. Ce qui a été entendu est qu'il n'y a personne qui arbitre de la même façon dans tous les centres. Il ne pense pas qu'il faille faire un règlement extrêmement sévère pour tout le monde ni qu'il faille faire quelque chose d'extrêmement laxiste. L'essentiel c'est juste de pouvoir voter quelque chose où les gens sont d'accord et qu'après tout le monde arbitre de la même façon dans tous les centres même si cela ne sera pas complètement parfait.

Serge ajoute que la sagesse et la clémence doivent l'emporter.

Jean-Marc pense qu'il n'y a pas d'obligation de voter sur ce sujet. Anne en a parlé souvent, il faut respecter l'équité entre tous les centres. La meilleure façon d'obtenir l'équité sera discutée en commission. Une position devra être prise et s'il y a besoin de faire une particularité ce sera fait. Mais s'il n'y a pas d'accord on appliquera le règlement. La commission débattrra de ce sujet et fera une proposition au prochain C.A.

Fin de séance

Christian remercie les personnes présentes et à distance d'être restées jusqu'au bout de ce C.A.

Il précise que tous les documents afférents à ce C.A. seront envoyés dans les jours qui viennent et souhaite une bonne fin de journée.